



# ÉDITO



Meylan a la chance d'avoir sur son territoire un Conservatoire à Ravonnement Communal (CRC), situé au cœur de la Maison de la Musique.

D'abord Centre d'Enseignement Musical de la Ville de Meylan (CEMVM) en 1987 puis labellisé par l'état en 2006, le CRC permet à chacun, enfant comme adulte, d'accéder à un enseignement musical diplômant, riche et de qualité. Fort de 29 professeurs, entourés d'une équipe technique dynamique et encadrés par Fabrice Lelong, directeur du Conservatoire depuis 2020, ce sont plus de 450 élèves qui peuvent chaque année découvrir et approfondir choeurs et orchestres, instruments à vents, à cordes, claviers, chant ou percussions, et explorer différents courants musicaux comme le jazz, l'électro, la musique classique ou bien encore les musiques anciennes.

La rentrée 2021 voit la mise en place du nouveau projet pédagogique du CRC, minutieusement préparé par l'équipe enseignante et riche des valeurs portées par l'équipe municipale : ouverture vers le milieu associatif, lien intergénérationnel, accessibilité, interventions en milieu scolaire. Renforcer l'accent mis sur la pratique collective, globaliser les

enseignements et rendre l'élève acteur de son apprentissage ; imaginer des parcours plus ouverts, afin de mieux répondre au public : ce sont des évolutions aui répondent aux besoins actuels. Des nouveautés dès septembre donc, avec l'arrivée de l'enseignement théâtre, nous permettant ainsi de renouer avec le projet initial de la Maison de la Musique, prévue pour accueillir deux disciplines artistiques majeures : l'ouverture d'enseignements à destination du public issu de la neuro-diversité : l'amélioration du système de tarification, afin de faciliter l'accès au Conservatoire pour les familles les plus modestes.

Cette rentrée marguera la fin d'une année difficile, tant pour les élèves, les familles, que pour les professeurs: tous ont su s'adapter régulièrement aux contraintes liées à la pandémie et œuvrer ensemble à maintenir une pratique artistique si essentielle à nos vies. Nous les en remercions.

Formulons le vœu que nous puissions renouer en septembre avec un apprentissage de la musique où élèves et professeurs seront en contact direct, où le numérique redeviendra un simple outil pédagogique parmi d'autres.

Toutes ces nouveautés et bien d'autres choses encore sont à découvrir dans cette plaquette. Aussi nous vous souhaitons une bonne lecture et espérons que vous serez nombreux à venir goûter aux joies de la musique et du théâtre au Conservatoire de Meylan.

Céline Becker, adjointe déléquée à la culture et l'accessibilité Jean-Pierre Desbenoit, conseiller municipal délégué à la musique



















Le Conservatoire à Rayonnement Communal (CRC) de Meylan est un établissement d'enseignement artistique, labellisé par l'Etat. Ses missions

- ▶ l'enseignement artistique spécialisé de la musique et du théâtre
- ▶ l'éducation artistique et culturelle
- ▶ l'accueil et l'accompagnement des pratiques amateures.

principales sont :

Au quotidien, une équipe de 29 enseignants, un directeur, des agents techniques et d'accueil œuvrent pour permettre à chaque Meylanais, quels que soient son âge, son niveau, ses ambitions, d'apprendre un langage artistique, de développer sa pratique d'un instrument, du chant, du théâtre, de la culture...

mais aussi de participer à l'un des nombreux ensembles collectifs, instrumentaux ou vocaux. Concerts, représentations et auditions sont proposés régulièrement aux Meylanais, à la Maison de la Musique, mais aussi lors de nombreux projets hors les murs dans la ville ou l'agglomération.

L'Hexagone Scène Nationale
Arts Science, tout comme la MC2,
sont des partenaires forts, qui viennent
par le biais de collaborations (master
class, spectacles fléchés avec tarifs
préférentiels, rencontres avec des
artistes...) donner du sens aux
enseignements, une ouverture sur
le monde artistique professionnel.

Le CRC est en réseau avec les écoles de musique du bassin de vie (l'EMGB, Corenc, le Sappey, La Tronche) : complémentarité des enseignements, échanges entre les enseignants et les équipes de direction, projets communs... Le projet "Cabotage" sera ainsi créé à l'Hexagone le 10 mai 2022, réunissant des élèves de ce "bassin de vie" : sur le plateau se croiseront orchestres, théâtre, danse, vidéo et musique électro!

#### PLUTÔT MUSIQUE, THÉÂTRE... OU LES DEUX ?

Deux disciplines artistiques sont proposées au CRC :

#### LA MUSIQUE

- ▶ Initiation à partir de 5 ans
- ▶ Possibilité de débuter un instrument et la Formation Musicale dès le CE1
- Participation à des projets, des ensembles de pratiques collectives instrumentaux, des chœurs d'enfants, d'adolescents ou d'adultes
- ▶Tous les écoliers de Meylan, inscrits ou non au CRC, bénéficient d'interventions Musique en milieu scolaire (lire plus loin).





#### LE THÉÂTRE

- ▶ À partir de 8 ans
- Avant tout : le plaisir du jeu!
- ▶ La découverte et l'apprentissage du théâtre intimement liés au développement de la personnalité, dans un parcours de formation délibérément ouvert : inventivité, écoute et confiance sont les maîtres-mots.

#### LA MAISON DE LA MUSIQUE, LA MAISON DE TOUTES LES MUSIQUES, **POUR TOUS!**

- ▶ Espace parfaitement adapté à la pratique de la musique et à sa diffusion, la Maison de la Musique est accessible à tous
- ▶ Un auditorium de 120 à 380 places selon le type de concerts, avec une programmation professionnelle
- Des salles de pratiques musicales adaptées
- Des espaces de rencontres musicales et d'information
- ▶ L'accueil d'associations meylanaises : Espace Musical Gaston Baudry (EMGB), Orchestre Régional du Dauphiné (ORD), des chœurs d'adultes, Tutti celli, Viola da gamba, Ensemble instrumental baroque, des groupes de musiques actuelles...



#### ET LES ÉCOLES DANS TOUT ÇA ?

Le CRC participe à l'éducation artistique et culturelle à Meylan, en menant des actions en partenariat avec les écoles, collèges et le lycée : au quotidien.

2 enseignantes du CRC, "intervenantes en milieu scolaire", travaillent au sein des 5 écoles élémentaires de la ville.

C'est aussi l'ensemble de l'équipe qui peut se mobiliser pour des actions ponctuelles de médiation, des projets particuliers avec des classes.

L'éducation artistique et culturelle est indispensable à la démocratisation culturelle et à l'égalité des chances. Le parcours d'éducation artistique et culturelle, accompli par chaque élève, se construit de l'école élémentaire au lycée, dans la complémentarité des temps scolaires et périscolaires d'une part, des enseignements et des actions éducatives d'autre part.







#### QUOI DE NEUF À LA RENTRÉE ?

- ▶ Une nouvelle discipline au CRC : le théâtre
- ▶ Un nouveau parcours pour les jeunes
- Le cycle 2 fait peau neuve!
- D"Louma", un nouvel ensemble pour les musiciens de la neurodiversité
- ▶ Un nouveau dispositif d'apprentissage pour les premières années : "les Tutti"
- ▶ Un cours de Formation Musicale adapté aux "dys"
- ▶ "Cartes blanches" : les projets personnels des élèves

# TES ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES AU CRC

#### Disciplines et instruments

Instruments à vent : flûte traversière, clarinette, trompette, hautbois, saxophone

Instruments ployphoniques: harpe, piano, quitare, accordéon, percussions d'orchestre

Cordes frottées : violon, alto, violoncelle, contrebasse

Instruments anciens : violes, clavecin, flûtes à bec, traverso

MUSIQUE Jazz et musiques actuelles : piano jazz, basse électrique, batterie, quitare

Musique assistée par ordinateur (MAO), musique électroacoustique

Chant: technique vocale, chant lyrique, chant musiques actuelles

Formation Musicale: éveil, parcours découverte, formation musicale, analyse, culture, composition

Éveil (8-11 ans)

THÉÂTRE Initiation (12-14 ans)

Cycle 1 (à partir de 15 ans / lycée)

#### DE NOMBREUSES PRATIQUES COLLECTIVES

- Dorchestres à cordes, orchestres à vents
- ▶ Ensembles de percussions, d'accordéons, de guitares
- Ensembles de musique ancienne
- Musique de chambre
- ▶ Atelier MAO (Musique assistée par ordinateur)
- Ateliers jazz, rock, tango, musique contemporaine
- ▶ Chœurs d'enfants, d'ados, d'adultes

Voir le détail des pratiques collectives en annexe.









# FU WANUL EU WANUL

L'Hexagone Scène
Nationale Arts Sciences est
partenaire du CRC. Chaque
année, des masterclass
gratuites et des concerts
à tarifs préférentiels sont
proposés aux élèves. Ils font
l'objet d'un accompagnement
pédagogique par

les enseignants.

Trois masterclass proposées par l'Hexagone en 21-22 : Laurent Coulondre, pianiste de jazz, Vincent Peirani, accordéoniste et Jowee Omicil, multi-instrumentiste.

#### LE PARCOURS D'APPRENTISSAGE EN MUSIQUE

Conformément au Schéma National d'Orientation Pédagogique du ministère de la Culture, le parcours d'apprentissage est organisé en cycles :

#### Initiation

À partir de 5 ans (éveil et parcours découverte instrumental).

#### D Cycle 1

À partir du CE1 en fonction de l'instrument choisi ; le cycle dure entre 3 et 5 ans selon le rythme de chacun. C'est un cycle de découverte et d'entrée dans les apprentissages.

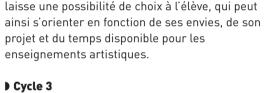
#### Cycle 2

Lorsque le cycle 1 est acquis, le cycle 2 est le cycle des approfondissements, et dure entre 3 et 5 ans également. L'organisation par modules









# C'est le cycle qui mène vers l'autonomie. Il dure entre 2 et 3 ans et vient clôturer le parcours Musique du CRC. Dans chaque cycle, on retrouve le principe d'un cours d'instrument ou de chant, des pratiques collectives instrumentales et/ou vocales, de la Formation Musicale, et la participation à des projets divers, à la Maison de la Musique ou hors les murs.

Voir le détail du parcours en annexe.





# "La musique n'est pas une question de style mais de sincérité".

Björk

#### LES PARCOURS PERSONNALISÉS

### BESOIN DE PLUS DE SOUPLESSE ?

Le parcours d'apprentissage par cycles ne correspond pas à votre profil ou à votre projet ? Les "parcours personnalisés" peuvent vous intéresser. Deux parcours, non-diplômants, sont proposés :

- ▶ le parcours libre, pour les musiciens ayant atteint le niveau de cycle 1 en Formation Musicale et souhaitant poursuivre avec une formule plus allégée que le cycle 2
- ▶ le parcours "jeunes", à partir de 14 ans, qui s'adresse aux musiciens ayant acquis des connaissances de manière autodidacte, ou qui reprennent la musique après quelques années de pause.

Retrouvez le détail des parcours personnalisés en annexe



PLEINS FEUX SUR LE THÉÂTRE!

Nouvelle discipline au CRC dès la rentrée 2021, le théâtre entre en scène à la Maison de la Musique! Tout le monde peut s'inscrire à partir de 8 ans en fonction des places disponibles, que l'on soit débutant ou dans le prolongement d'une pratique en atelier, à l'école, au collège, ou dans le cadre des options au lycée.

#### UNE APPROCHE PÉDAGOGIQUE ET ARTISTIQUE

Organisé en trois temps en fonction de l'âge (éveil, initiation, cycle 1), le parcours théâtre a pour objectif de permettre à chacun de s'initier aux arts et techniques du jeu de l'acteur tout en développant sa personnalité, sa créativité et sa culture artistique, au travers d'expériences variées :

- ▶ Travail technique du jeu d'acteur
- ▶ Improvisations scéniques et ateliers d'écriture
- ▶ Travail du répertoire classique et contemporain
- ▶ Représentations et lectures publiques
- ▶ Projets personnels et projets en lien avec la musique et les autres arts vivants
- ▶ Rencontres, masterclass avec des artistes invités
- "École du spectateur" (accompagnement des élèves à des spectacles), en lien avec l'Hexagone Scène Nationale Arts Sciences et la MC2 de Grenoble
- Participation à la vie culturelle du territoire

#### "Faire du théâtre, c'est se mettre à l'écoute du monde, pour en être la caisse de résonance".

Laurent Terzieff

#### LE PARCOURS D'APPRENTISSAGE EN THÉÂTRE

Conformément au Schéma National d'Orientation Pédagogique du ministère de la Culture, le parcours d'apprentissage est organisé en trois cycles :

#### Eveil / de 8 à 11 ans 1h30 hebdomadaire

C'est le cycle de découverte du jeu théâtral, de la parole, de la prise de conscience de l'espace scénique, de la gestion de son corps sur scène et parmi le groupe, de la mise en scène de son imaginaire, le tout avec inventivité, écoute et confiance!

#### ▶ Initiation / de 12 à 14 ans 2h hebdomadaires

Le cycle d'initiation prolonge le travail du cycle d'éveil, tout en approchant de manière plus approfondie les langues et écritures dramatiques, les enjeux dramaturgiques d'un texte, d'une scène, les différentes esthétiques de jeu...: progresser dans la maîtrise de son expression scénique pour gagner en liberté de création.

#### Cycle 1 / à partir de 15 ans/lycée 4h de théâtre hebdomadaires et participation à un stage, à un module "voix" au cours du cycle

D'une durée de 2 à 3 ans, le cycle 1 a pour objectifs l'acquisition des fondamentaux des techniques du jeu de l'acteur et une immersion dans le travail de texte, la traversée d'un parcours de rôle, la connaissance de soi sur un plateau. L'élève cherchera à élargir son panorama théâtral, tant comme apprenti-acteur que spectateur.

Ecole du spectateur en partenariat avec l'Hexagone: visite de la scène nationale, découverte des métiers cachés de la scène, spectacles fléchés avec un accompagnement pédagogique de l'enseignant à des tarifs préférentiels, rencontres avec des comédiens, répétitions sur la scène de l'Hexagone...



## LES AUTRES NOUVEAUTÉS

#### CYCLE "LES TUTTIS"

La formule "Tutti" est un dispositif expérimental qui s'adresse aux 1<sup>res</sup> et 2<sup>e</sup> années du cycle 1. C'est un temps d'apprentissage globalisé, sur une durée de 2h hebdomadaires : un cours d'instrument en petit groupe qui précède ou suit un atelier collectif mélangeant plusieurs instruments.

Au sein de cet atelier sont abordés les notions de Formation Musicale, de musique d'ensemble ; les enseignants interviennent eux aussi de manière collective (professeurs d'instruments et de Formation Musicale). La pédagogie de projet est au centre de la démarche centrée sur le collectif : elle développe motivation, plaisir de jouer, de chanter, de créer et de partager.

A la rentrée 2021-22, quelques Tutti vont être proposés, mais pas encore pour tous les instruments, ce dispositif restant à ce stade une expérimentation qui fera l'objet de bilans et d'ajustements au fil de l'année.

#### EMPLOI DU TEMPS TYPE

Mercredi 14h-15h

# Chaque groupe d'élèves avec son professeur d'instrument Tous les élèves se regroupent en atelier collectif avec un.e enseignant.e de Formation Musicale et des enseignants d'instruments Tous les élèves se regroupent en atelier collectif avec un.e enseignant.e de Formation Musicale et des enseignants d'instruments Tous les élèves se regroupent en atelier collectif avec un.e enseignant.e de Formation Musicale et des enseignants d'instruments

Mercredi 15h-16h

#### LE 26 CYCLE FAIT PEAU NEUVE

Dans quel but ? Donner plus d'autonomie aux élèves, les rendre davantage acteurs de leurs apprentissages, en leur donnant la possibilité de faire des choix, en fonction de leurs envies, leur projet, leur centre d'intérêt, mais aussi tout simplement leur temps disponible dédié aux pratiques artistiques.

Arrivé en 2° cycle, l'élève fait le choix d'un parcours.

Certains modules sont obligatoires (instrument, Formation Musicale, projet personnel), mais il peut désormais choisir d'autres modules tels que des ateliers, des ensembles, en fonction de ses envies. Libre à lui de choisir également l'année durant laquelle il souhaite faire son module Formation Musicale. L'élève construit son parcours en choisissant un certain nombre de

modules parmi une liste mise à jour chaque année.

Voir page en annexe.

#### **UN PARCOURS «JEUNES»**

Ce parcours s'adresse aux jeunes qui sont en reprise de pratique musicale après quelques années de pause ou qui ont des connaissances acquises de manière autodidacte; ils peuvent parfois avoir besoin de prendre des cours, d'avoir des conseils, un regard extérieur, pour ensuite aller plus loin dans leur pratique. En s'inscrivant dans le parcours jeunes, ils bénéficient :

- ▶ d'un cours d'instrument ou de chant de 30 minutes hebdomadaires
- d'une aide ponctuelle sous forme de coaching pour réaliser un projet personnel
- d'une participation au choix entre :
  - un ensemble de pratiques collective (orchestre, ensemble, atelier, selon le projet, l'esthétique choisie et le niveau instrumental)
  - un cours de Formation Musicale (lecture, écriture et théorie musicale, formation de l'oreille, sens du rythme, analyse, culture...)

#### "LOUMA", UN NOUVEL ENSEMBLE POUR LES MUSICIENS DE LA NEURODIVERSITÉ

Le public issu de la neurodiversité regroupe les personnes porteuses de troubles du neurodéveloppement : TDAH (trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité), TSA (trouble du spectre autistique), les troubles "dys", syndrome d'Asperger, HPI (Haut Potentiel Intellectuel)...

La création de cet ensemble inclusif au sein de la Maison de la Musique est une réponse à ces musiciens porteurs de ces particularités, afin qu'ils puissent s'exprimer dans la bienveillance.







Nous vous invitons donc, musiciens issus de la neurodiversité, à nous rejoindre pour cette aventure au long cours, qui aura un volet création (MAO, création originale) et un volet d'interprétation d'œuvres du patrimoine qui seront arrangées pour l'effectif au complet.

#### Quelques prérequis :

- A partir de 12 ans
- ▶ 5 années de pratique musicale au minimum
- ▶ Faire partie de ces minorités cognitives avec une difficulté médicalement attestée ou manifester une ouverture d'esprit pour faire partie de ce type d'ensemble.

Tous les instrumentistes et tous les chanteurs sont les bienvenus!

#### UN COURS DE FORMATION MUSICALE ADAPTÉ POUR LES "DYS"

Pour un enfant qui a un trouble "dys" (comme la dyslexie typiquement), l'apprentissage de la lecture et de l'écriture musicale peut parfois devenir laborieuse et source de démotivation. Dès la rentrée 2021-2022, un cours spécifique pour ces profils de jeunes musiciens (cycle 1) voit le jour.





Les objectifs pédagogiques de fin de cycle restent les mêmes, en revanche les outils pédagogiques pour y arriver sont adaptés. Il s'agit de prendre en compte les particularités d'apprentissage de ces enfants et de trouver des cheminements pour que, comme tous les autres enfants, ils puissent s'épanouir et progresser sans se décourager.

#### **LES CARTES BLANCHES**

"Cartes blanches", c'est le nom donné aux projets personnels que les élèves vont désormais présenter en fin de cycles 2 et 3. La finalité de ces cartes blanches est d'amener progressivement les élèves vers l'autonomie. Les enjeux vont cependant au-delà : se projeter dans un projet personnel, c'est aussi s'interroger sur sa motivation à pratiquer la musique, savoir réinvestir ses acquis, réfléchir sur son propre environnement artistique, familial et extra-familial.

La "carte blanche" devient alors une opportunité de sortir du cadre du conservatoire et de s'engager personnellement. Parions que ce sera un moteur puissant de motivation!





# QUEL SUIVI PÉDAGOGIQUE POUR LES ÉLÈVES ?

#### LE RÔLE DES AUDITIONS ET DES CONCERTS D'ÉLÈVES

Tout au long du cycle, l'élève se produit en audition. L'objectif est la valorisation du travail, de mettre l'élève en situation d'interprète afin de mesurer le chemin parcouru, de prendre de l'assurance peu à peu pour jouer devant un public... et bien entendu de pouvoir partager ces moments avec les proches!

#### LES APPRÉCIATIONS SEMESTRIELLES

Chaque semestre, une appréciation écrite est réalisée par chaque enseignant et envoyée par mail aux familles.

#### LE CONSEIL DES ENSEIGNANTS

Chaque année, un conseil réunit l'ensemble des enseignants de l'élève. Un bilan du chemin parcouru par l'élève est fait, les préconisations sur le travail à effectuer sont indiquées ainsi que les cours à suivre l'année suivante...

#### L'ÉVALUATION CONTINUE ET LES EXAMENS DE FIN DE CYCLES

D 1er cycle : un examen vient marquer la fin du premier cycle, cycle des "fondamentaux". Néanmoins, l'évaluation continue prend une part principale. Il se déroule en interne pour les musiciens, dans le même esprit qu'une audition. Pour les élèves de théâtre, un jury extérieur invité permet d'avoir un regard croisé sur la prestation. Une discussion à l'issue de l'examen vient enrichir ce moment : conseils divers et orientations futures peuvent par exemple être formulés.

▶ 2° et 3° cycles : un examen devant un jury externe vient marquer la fin de ces cycles. Les élèves qui se présentent à cet examen doivent au préalable avoir suivi tous les cours inhérents au cursus (les différents modules, la pratique collective, le projet personnel). Lorsque l'examen est réussi, le BEM (Brevet d'études musicales) est délivré pour le cycle 2, et le CEM (Certificat d'études musicales) pour le cycle 3, en respect du Schéma National d'Orientations Pédagogiques du ministère.

#### LE LIVRET DE L'ÉLÈVE

Pour les élèves musiciens de cycle 1, un livret de l'élève ("Mon carnet de bord cycle 1") sert de fil conducteur pour l'ensemble du cycle. Le chemin parcouru, le répertoire travaillé, les concerts, auditions, spectacles y sont consignés. C'est aussi un outil transversal permettant à l'élève, aux parents et aux enseignants d'avoir une vision large sur la vie artistique de l'enfant durant ces premières années d'apprentissage.

# INFOS PRATIQUES CONTACT

#### **COMMENT S'INSCRIRE AU CRC?**

Les demandes d'inscription et les pré-inscriptions se font en fin d'année scolaire via votre Espace Famille sur le site de la ville de Meylan.

Votre demande est traitée au début du mois de juillet.

Une fiche d'affectation vous est ensuite envoyée dans le courant de l'été.

#### Les critères de priorité :

Dans certaines disciplines, il n'est pas possible de répondre favorablement à toutes les demandes. Des critères de priorité ont ainsi été mis en place, par souci de transparence auprès des usagers :

- ▶ Élèves inscrits au CRC l'année précédente
- ▶ Les enfants et adolescents meylanais ayant été mis sur liste d'attente l'année précédente ou en retour de congé sabbatique
- ▶ Les élèves issus des communes adhérentes au bassin de vie (réseau des établissements d'enseignements artistiques : Corenc, La Tronche, Le Sappey)
- ▶ Les enfants et adolescents arrivant dans la commune pour cause de mutation professionnelle de leurs parents et qui étaient déjà en activité musicale dans un conservatoire (justificatif de scolarité à fournir)
- ▶ Les autres enfants et adolescents, en fonction de la date de demande d'inscription
- Les adultes meylanais
- Les adultes des autres communes

#### Tarifs

En 2021, les élus de la commune de Meylan ont revu les principes de la tarification sociale qui est calculée en fonction du Quotient Familial (QF) pour différents services communaux : accueils périscolaires (garderies, pause méridienne), parcours du Conservatoire à Rayonnement Communal (CRC), activités organisées par le Centre d'Initiation à la Nature et à l'environnement (CINE).

Avec l'objectif de répartir de manière plus juste et solidaire l'effort des familles et de maintenir une participation communale élevée (77% du coût réel des activités au CRC est aujourd'hui pris en charge par la commune en moyenne), les principes de la tarification sociale sont les suivants :

#### Pour les mineurs meylanais :

- ▶ Tarif minimum 0 € applicable pour un QF égal à 0 €
- ▶ Tarif maximum applicable pour les QF à partir de 4 000  $\in$
- ▶ Entre  $0 \in$  et 4 000 €, tarif proportionnel au QF calculé selon la formule suivante : QF \* coefficient (tarif maxi / 4 000 €)

#### Pour les mineurs non meylanais, 2 tranches de QF :

- ▶ Tarif meylanais maximal pour les QF de 0 à 2 000 €
- ▶ Tarif meylanais maximal majoré de +20% pour les QF → 2 000 €

#### Pour les adultes, majoration par rapport aux tarifs mineurs :

- ▶ Jeunes adultes (18-25 ans) : tarif majoré de +10% par rapport aux mineurs
- ▶ Adultes : tarif majoré de +20% par rapport aux mineurs.

#### TARIFICATION MUSIQUE ET THÉÂTRE

Retrouvez le détail des tarifs sur meylan.fr





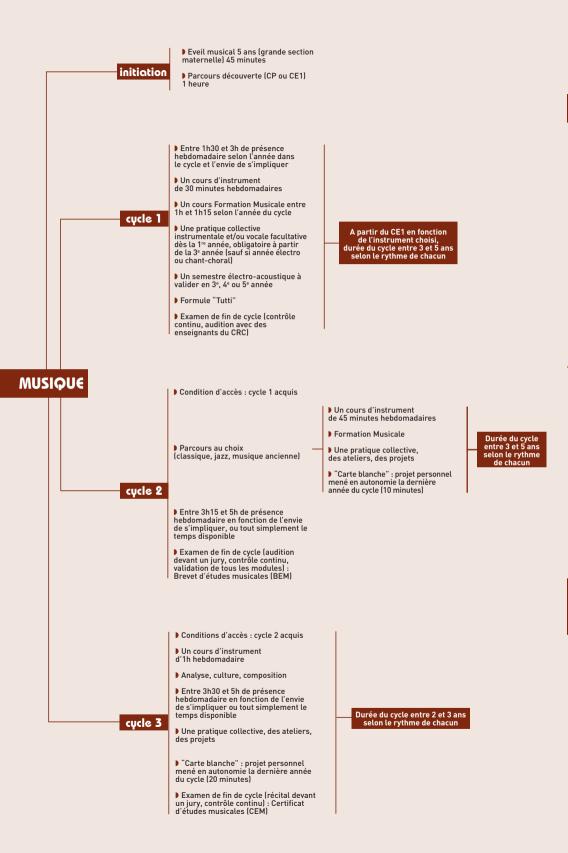




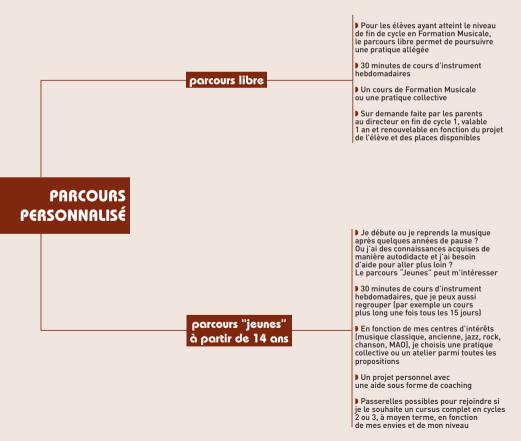












#### LES PARCOURS CYCLE 2

#### Parcours "Classique"

- Module instrumental (45 minutes hebdomadaires chaque année du cycle)
- Module Formation
  Musicale classique
- Module grand ensemble (3 années)
- Module atelier
- Module découverte (un atelier à valider pendant la "Semaine folle" chaque année du cycle)
- Module Projet personnel (à réaliser en fin de cycle)

#### Parcours "Jazz et Musiques actuelles"

- Module instrumental (45 minutes hebdomadaires chaque année du cycle)
- Module Formation Musicale jazz (2 années)
- Module atelier (3 années)
- Module grands ensembles
- Module découverte (un atelier à valider pendant la "Semaine folle" chaque année du cycle)
- Module Projet personnel (à réaliser en fin de cycle)

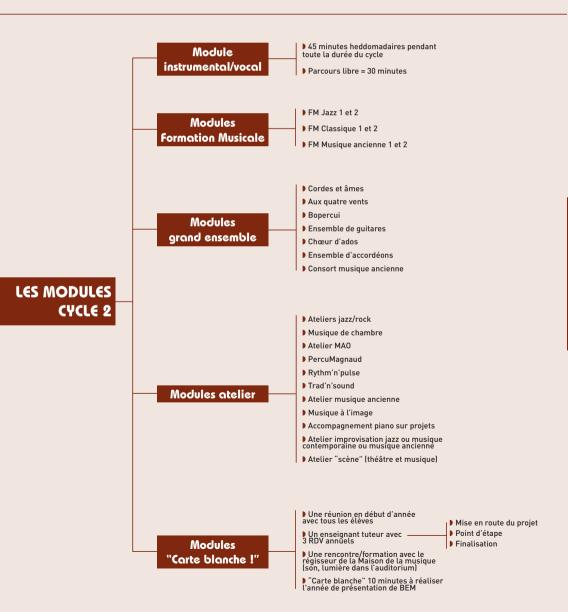
#### Parcours 'Musique ancienne"

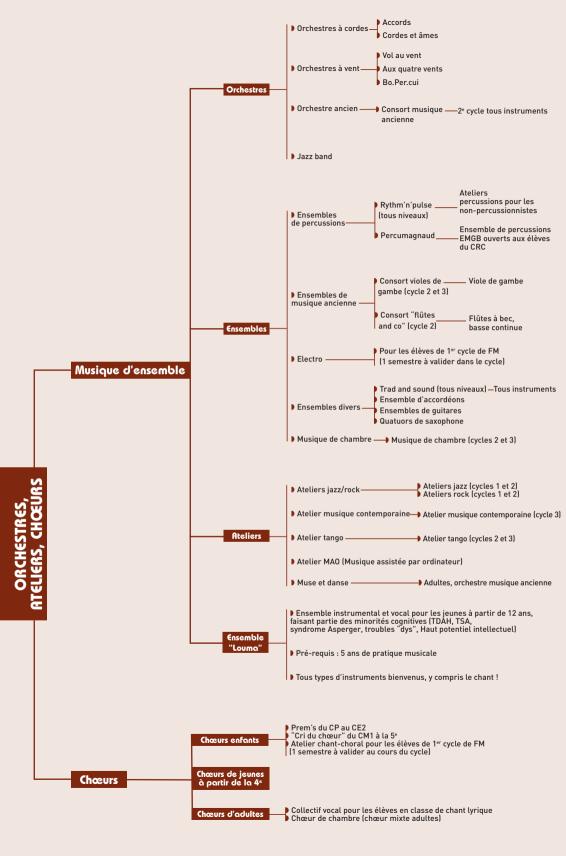
- Module instrumental (45 minutes hebdomadaires chaque année du cycle)
- Module Formation
  Musicale musique ancienne
  (2 années)
- Module grand ensemble (3 années)
- Module atelier (2 semestres)
- Module découverte (un atelier à valider pendant la "Semaine folle" chaque année du cycle)
- Module Projet personnel (à réaliser en fin de cycle)

#### Parcours libre

- Module instrumental
- Module grand ensemble ou atelier au choix
- Module découverte (un atelier à valider pendant la "Semaine folle" chaque année du cycle)

Non diplômant





#### L'ÉQUIPE DE LA MAISON DE LA MUSIQUE

**▶ Direction :** Fabrice Lelong / fabrice.lelong@meylan.fr

▶ Aide à la direction : Anne Carre/ anne.carre@meylan.fr

▶ Assistante service culture : Florence Warnier / florence.warnier@meylan.fr / 04 76 41 69 64

▶ **Régisseur général :** Raphaël Di Bartolomeo

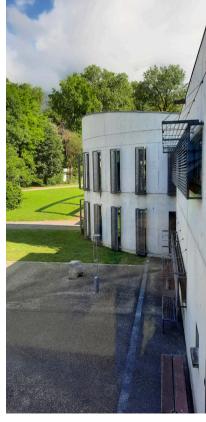
▶ Accueil et technique : Fadila Tahriou et Vincent Bourely

Les enseignants par instruments	
ACCORDÉON	Joëlle Albrand
ALTO	Denise Bressot
BASSE ÉLECTRIQUE	Philippe Soriano
BATTERIE	Laurent Chofflet
CHANT	Emilien Hamel
CHŒUR ENFANTS	Marielle Cacheux, Sandrine Payen
CLARINETTE	Joëlle Laurent-Bachelet
CLAVECIN	Isabelle Proux
CONTREBASSE	Romain Stochl
FLÛTE À BEC	Hélène Trichon
FLÛTE TRAVERSIÈRE	Anne Carre
FORMATION MUSICALE	Nathalie Centonze, Lucie Cheminot, Delphine Patroix, Thierry Bourgeat, Eric Maïorino (jazz)
GUITARE CLASSIQUE	Christophe Hartmann
GUITARE ÉLECTRIQUE	Eric Maïorino
HARPE	Loreleï Tochet
HAUTBOIS	Eric Germain
INITIATION	Sandrine Payen, Denise Bressot (éveil, parcours découverte)
MUSICIENNES INTERVENANTES	Marielle Cacheux, Sandrine Payen
PERCUSSIONS	Jean-Jacques Stoll
PIANO	Margarita Marsoubian, Thierry Bourgeat
PIANO JAZZ	Pascal Andréis
SAXOPHONE	Gérard Velleca
TROMPETTE	Christophe Giroud
VIOLE DE GAMBE	Nathalie Centonze
VIOLON	Alexandra Pichod-Guyot
VIOLONCELLE	Denis Jeannet
THÉÂTRE	Geoffroy Pouchot-Rouge-Blanc

#### ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

▶ Mme Amblard et Mme Dalrymple parentscrcmeylan@gmail.com

























Conservatoire à rayonnement communal Maison de la musique - 4 avenue du Granier 38240 Meylan. Tél. : 04 76 18 54 00